Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, LACOSTE, MARNAC, RIPOLL, SIMÉON, STEMER et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, JÉROME, LERAT, LORRAIN, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
10 octobre 2024
Acte n° **2024-100**

Absent(s) représenté(s) :
Mme GOSSELIN a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme RIPOLL
Mme ROUER a donné procuration à Mme MARNAC
Mme VALENTI a donné procuration à Mme BEAUFORT
M. BONNET a donné procuration à M. PILET
M. GAUTHIER a donné procuration à M. BRIANTAIS
M. MAILHÉ a donné procuration à M. LORRAIN

Nombre de Conseillers :
en exercice : 33
présents : 24
procurations : 7
absents : 2
votants : 31

Absent(s) :
Mme VITET
M. LOUZON

Secrétaire de séance :

Date de la convocation :
3 octobre 2024

Thème : 4.1 PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.

Objet : Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L712-1, L714-1 et L714-4 à L714-13,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la Fonction Publique de l'État,

Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu l'arrêté NOR : RDFF1519795A du 27 août 2015 modifié pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu les arrêtés ministériels des 3 juin 2015, 19 mars 2015, 20 mai 2014, 5 novembre 2021, 28 avril 2015, 14 mai 2018, 30 décembre 2016, 23 décembre 2019,

Vu la délibération en date du 4 juillet 2024 modifiant le RIFSEEP,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 26 septembre 2024,

Considérant que, dans le cadre des modifications de l'organigramme de la collectivité, il convient de mettre à jour l'article 2 de la délibération comme suit :
Détermination des groupes de fonctions, de leur montant maximum, et répartition des emplois de la collectivité au sein de ceux-ci,

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2024 - acte n° 2024-100 - page 2/7
Thème :	4.1 PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
Objet :	Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

CATÉGORIE A

CADRES D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directrice Générale des Services, Directeur Général Adjoint des Services*	18 000 €	36 210 €	730 €	36 940 €
Groupe 2	*Directrice du pôle Ressources Internes ; Directrice du pôle Relations au public et vie citoyenne*	12 000 €	32 130 €	730 €	32 860 €

CADRES D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directrice des Services Techniques ; Directeur de projets bâtiments*	12 000 €	46 920 €	730 €	47 650 €
Groupe 2	*Responsable VRD*	1 272 €	40 290 €	730 €	41 020 €

CATÉGORIE B

CADRES D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Coordonnateur service Sport et Jeunesse*	8 400 €	17 480 €	730 €	18 210 €

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

CADRES D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directeur du pôle Finances et commande publique*	8 400 €	17 480 €	730 €	18 210 €
Groupe 2	*Responsable du service administration générale; responsable du service urbanisme; responsable du service des marchés publics ; responsable du service communication ; responsable du service juridique et assurances*	7 800 €	16 015 €	730 €	16 745 €
Groupe 3	*Chargée de mission développement économique*	4 800 €	14 650 €	730 €	15 380 €

CADRES D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service informatique*	7 800 €	19 660 €	730 €	20 390 €
Groupe 2	*Coordonnateur VRD/CVC ; conseillère en prévention des risques professionnels ; technicien rénovation énergétique*	4 800 €	18 580 €	730 €	19 310 €

CADRES D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service jeunesse avec sujétion régie; responsable ludothèque avec sujétion régie*	7 920 €	17 480 €	730 €	18 210 €
Groupe 2	*Responsable du service entretien*	7 800 €	16 015 €	730 €	16 745 €

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

CADRES D'EMPLOIS DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directrice du pôle Culture*	8 544 €	16 720 €	730 €	17 450 €
Groupe 2	*Responsable de la médiathèque avec sujétion régie*	7 320 €	14 960 €	730 €	15 690 €

CATÉGORIE C

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Agent d'animation service jeunesse ; agent de ludothèque*	1 680 €	11 340 €	730 €	12 070 €

CADRES D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service accueil ; responsable du service des espaces verts et propreté urbaine ; responsable du service bâtiments et festivités ; responsable du service support des services techniques ; Coordonnateur valorisation urbaine et environnementale avec sujétion régie ; référent du service bâtiments ; référent du service espaces verts et propreté urbaine ; référent du service festivités; assistante des services scolaire et marché de plein vent avec sujétion régie ; chargé de missions accessibilité et prévention ERP*	2 520 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent de maintenance des équipements sportifs ; agent de maintenance polyvalent des bâtiments ; agent d'entretien des espaces verts et propreté urbaine ; agent en charge des transports scolaires ; agent polyvalent du service entretien*	1 680 €	10 800 €	730 €	11 530 €

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2024 – acte n° 2024-100 – page 5/7
Thème :	4.1 PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
Objet :	Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

CADRES D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du PEJF*	7 200 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Chargée de médiation/prévention*	1 680 €	10 800 €	730 €	11 530 €

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS DU PATRIMOINE		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Chargé de programmation culturelle ; archiviste*	2 520 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent de médiathèque*	1 680 €	10 800 €	730 €	11 530 €

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable Etat civil ; gestionnaire des marchés publics ; chargé des ressources humaines ; chargé du service scolaire ; chargé de programmation culturelle ; chargée des élections ; chargée des affaires immobilières ; chargée du conseil municipal ; chargée du service communication ; gestionnaire service finances ; gestionnaire des subventions ; instructrice urbanisme*	2 520 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent d'accueil Mairie ; agent d'accueil police municipale ; assistante administrative service entretien ; assistante administrative service urbanisme ; assistante de direction de l'administration générale ; assistante administrative du service des marchés publics ; secrétaire comptable des services techniques ; secrétaire des services techniques ; secrétaire de la DGS ; assistante de direction du pôle éducatif et social ; assistante administrative du service jeunesse et sports ; assistante administrative du service juridique et assurances*	1 680 €	10 800 €	730 €	11 530 €

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2024 – acte n° 2024-100 – page 6/7
Thème :	4.1 PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
Objet :	Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Chef d'équipe du service entretien ; gestionnaire des stocks des services techniques*	2 520 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent d'accueil de médiathèque ; agent de médiathèque ; agent d'animation service jeunesse ; agent de maintenance des équipements sportifs ; agent de maintenance polyvalent des bâtiments ; agent d'entretien des espaces verts et propreté urbaine ; agent polyvalent du service entretien ; agent polyvalent opérateur véhicule ; secrétaire des services techniques ; chargé de missions accessibilité et prévention ERP*	1 680 €	10 800 €	730 €	11 530 €

Les autres articles restent inchangés.

Ce dossier a été soumis à la commission du personnel du 10 septembre 2024 et au Comité Social Territorial du 26 septembre 2024.

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE		
	Pour :	31
	Contre :	0
	Abstention :	0

ARTICLE 1 : approuve la modification de l'article 2 de la délibération du 4 juillet 2024 tel que présenté ci-dessus.

ARTICLE 2 : autorise Madame la Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE versé aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessus.

ARTICLE 3 : prévoit d'inscrire les crédits correspondants au budget.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 15/10/2024
ID : 031-213101876-20241010-2024_100-DE

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 10 octobre 2024.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 8 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
BRIANTAIS Paul

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 10 octobre 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le 15 OCT. 2024